

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 039/2017

OBJET : Sport : Demande de subvention au titre du DSIL 2017 & du FNADT – Equipement sportif dans le cadre de l'aménagement d'un plateau sportif sur la commune de Drap.

L'an deux mille dix-sept, le 18 du mois de Mai à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Mai 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Jean-Marc GIMENEZ / Delphine BOLLARO/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Philippe JANIN/ Jean-Luc CAMBRA /

PROCURATIONS : Eddie DEGIOVANNI à Robert NARDELLI, Sophie ESPOSITO à Romain BIANCHI / Régine RODRIGUEZ à Jean-Yves LESSATINI / Marc LEROY à Delphine BOLLARO/

ABSENTS : Taoufik FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI/ Pierre VESTRI / Mélanie MORINI /

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2334-37,

Vu l'article 141 de la loi de finances pour 2017

Vu la circulaire Préfectorale en date du 24 janvier 2017

Vu la délibération N°005/2017,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt d'abroger la délibération N°005/2017 relative à la demande de subvention au titre de la DETR 2017.

Considérant la nécessité de solliciter une aide financière afin de pouvoir réaliser l'équipement d'un plateau sportif sur la commune de Drap.

Le Maire rappelle que la demande d'aide financière au titre de la DETR 2017 se présentait comme suit :

Modèle de matériel	Quantité	Prix unitaire H.T	Total cumulé
Travaux préparatoires : Plateforme en béton poreux (acheminement du matériel, installation du chantier, gestion et évacuation des déchets, réalisation du DOE	1	1 500,00 €	1 500,00€
Construction d'une plateforme : terrassement sur 1 300m ² , isolation en empierrement sur 15cm, réalisation d'une dalle en béton sur 1 224m ² , coloration de la dalle sur 1 224m ² , réalisation de la piste d'athlétisme sur 4 couloirs.	1	63 409,00€	63 409,00€
City Stade Duo : frontons et palissades latérales, 2 buts combinés hand/foot/basket, 2 poteaux multi jeux, 2 fonds de buts anti-vandalisme, 1 espace ados et 1 espace	1	33 000,00€	33 000,00€

juniors avec équipement, 4 accès dont 2 PMR, 1 panneau d'information réglementaire norme 15312			
Revêtement en gazon synthétique 20mm sablé	1	9 900,00€	9 900,00€
Tests de conformité	inclus	inclus	inclus
Total de la réalisation		107 809,00€	107 809,00€

Plan de financement :

Entité	Pourcentage participative	Total hors taxes
Part Communale	20%	21 561,80€
FNADT	20%	21 561,80€
DSIL 2017	60%	64 685,40€
TOTAL	100 %	107 809,00€

En conséquence, conformément aux orientations retenues pour la mise en œuvre de la programmation DSIL 2017 et FNADT, **il est proposé** au Conseil municipal de donner pouvoir au Maire de solliciter une DSIL au titre de l'année 2017 sur le programme présenté ci-dessus et de valider le plan de financement.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 19
Votants : 23
Absents : 4
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 19/05/2017
et publication en mairie le : 19/05/2017